

FICHE DE POSTE – Facilitateur de la Clause Sociale d’Insertion H/F (CDD 12 mois)

Caen la mer Emploi & Compétences (CALMEC), association Loi 1901, est soutenue par la Communauté urbaine Caen la mer, l’État, le Fonds social européen, la Région Normandie et le Département du Calvados. Sa mission principale consiste à favoriser une insertion durable dans l’emploi pour les personnes éloignées du marché du travail, en animant et en finançant des dispositifs qui renforcent l’employabilité au travers de parcours professionnels individualisés. CALMEC accompagne également les entreprises du territoire dans l’expression et la satisfaction de leurs besoins en recrutement. Parmi les dispositifs qu’elle porte, la Clause Sociale d’Insertion constitue un levier majeur : outil juridique intégré à la commande publique, elle permet de créer des opportunités d’emploi pour les publics en difficulté d’accès au marché du travail, tout en offrant aux entreprises attributaires de marchés des solutions de recrutement en adéquation avec leurs besoins.

Informations générales

Prise de poste

Dès que possible

Type de contrat

CDD – 12 mois à temps plein

Rémunération mensuelle brute : 2 100 €

Localisation du poste

Lieu de travail

Hérouville Saint-Clair

Déplacements

Ponctuels et à prévoir sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer

Description du poste

Intitulé du poste

Facilitateur de la clause sociale d’insertion H/F

Finalité du poste

Contribuer à l’activité du dispositif de la clause au sein de l’association CALMEC, en participant au suivi des marchés clausés, à l’animation de la relation avec les donneurs d’ordre, les entreprises, à l’animation territoriale (relation avec les structures employeuses, prescriptrices, centres de formation, etc) et au soutien administratif (saisie dans le logiciel de suivi, reporting).

Facilitateur de la clause s’exerce au service des acteurs publics et privés du territoire et s’articule autour de trois volets principaux :

- Assistance à Maîtrise d’Ouvrage d’Insertion : il s’agit d’accompagner et de conseiller les acheteurs publics sur les procédures, les marchés, les opérations ou encore les secteurs

d'activité présentant un potentiel d'insertion significatif. Cet appui vise à intégrer et dimensionner de manière pertinente la clause au sein de la commande publique.

- Accompagnement des entreprises attributaires : le facilitateur soutient les entreprises dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs obligations sociales. Il les guide dans la définition des modalités d'exécution, l'identification des profils adaptés, la mobilisation des partenaires de l'insertion, ainsi que dans le suivi des engagements.
- L'animation territoriale constitue également un axe majeur de la mission du facilitateur. Pour construire une offre d'insertion territoriale cohérente et efficace, celui-ci agit en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de l'orientation. Cette coopération régulière permet notamment d'identifier les publics à positionner sur les opportunités d'insertion, de fluidifier leurs parcours et de renforcer la coordination entre les différents dispositifs mobilisables.

Description des missions

1. Assistance à maîtrise d'ouvrage d'insertion auprès des acheteurs
 - Accompagner les acheteurs dans l'élaboration, la rédaction et la mise en œuvre de la clause
 - Identifier les marchés mobilisables et conseiller les acheteurs sur les opportunités d'insertion
2. Accompagnement des entreprises
 - Informer et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de la clause
 - Aider les entreprises à choisir les modalités de réalisation des actions d'insertion
 - Assurer le suivi de l'exécution des engagements pris
 - Contrôler et vérifier le réalisé (suivi des objectifs d'insertion)
3. Animation territoriale
 - Participer à l'animation du réseau de partenaires autour de la clause
 - Rencontrer régulièrement les partenaires du réseau pour l'emploi, l'insertion et la formation, animer des réunions de travail
 - Travailler en lien et en soutien avec les autres facilitateurs de l'équipe

Profil recherché

- Bac+2/3 insertion, ESS, gestion de projet
- Première expérience appréciée

Vous disposez idéalement d'une bonne connaissance de la Clause ainsi que de son cadre juridique, et/ou d'une bonne compréhension des publics en recherche d'emploi, des dispositifs d'insertion professionnelle et des parcours de formation.

Une expérience en relation avec les entreprises ou le monde économique constituerait un véritable atout pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de la clause et la coopération avec les acteurs économiques.

Vous êtes à l'aise dans la prise de parole en public et capable d'animer des réunions, des temps collectifs ou des rencontres partenariales.

Vous maîtrisez les outils informatiques et appréciez le travail en équipe, dans une logique de coopération avec de multiples partenaires.

Doté(e) d'un excellent sens relationnel, vous savez faire preuve de diplomatie, de rigueur, d'autonomie et êtes capable de mobiliser des interlocuteurs variés autour d'objectifs communs.

- Date limite de réception des candidatures au 17/04/26
- CV et lettre de motivation obligatoires
- Adresse mail : contact@calmec.fr